

[Impressum]

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - **(2009)**

Heft 1822

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

peuvent parler concret et détaillé: 4e voie Lausanne - Renens, croisement à Mies et à Chambésy, 3e voie à définir entre Renens et Allaman.

On ne retrouve pas ce réalisme dans les projets routiers: le contournement de Morges n'est qu'une intention, quant à la traversée du lac à Genève l'appui des Vaudois est d'autant plus facile que Genève n'a, que l'on sache, rien décidé!

Le protocole innove, par le préfinancement, sur la manière de faire bouger l'autorité centrale, même réticente. Mais il innove aussi par l'ouverture du capital de Palexpo. Les Vaudois entreront pour dix millions, reconnaissant son intérêt régional. La question se posera peut-être un jour pour Cointrin. La réponse sera la même.

En termes géométriques

Cette collaboration plus étroite, où le politique suit ce que l'économie et la démographie

ont dicté, ne doit pas raviver la fusionnisme. La vocation des deux cantons est et reste divergente. Genève est une cité qui se développe par cercles concentriques. La région valdo-franco-genevoise en est la traduction, dont la consolidation exigera des investissements lourds à la limite de la capacité financière de Genève. Vaud est un pays multipôle, lémanique, jurassien, broyard, préalpin, chablaisien. Sa collaboration plus étroite avec Genève a dès lors un double sens: renforcer le poids national, européen, international de la métropole lémanique et l'équilibrer pour lui donner une profondeur plus large que celle du ruban des rives du Léman.

Ces deux géométries, cercle et pôles, peuvent entraîner aussi des conflits d'intérêts. Sortir la radio romande de Lausanne pour la concentrer à Genève serait par exemple une erreur si l'on croit au rôle carrefour de Vaud.

Prolongements théoriques et institutionnels

Le protocole n'est donc qu'un début réussi et habile. Il sera nécessaire de le prolonger dans deux directions. Les débats parlementaires ratifiant les décisions du protocole en seront peut-être l'occasion.

D'une part, théoriser les choix; selon notre conviction ceux de la cité et ceux du canton. Et aussi les mettre en rapport avec les exigences de la collaboration régionale définies par la RPT (répartition des tâches entre la Confédération et les cantons).

D'autre part, institutionnaliser la collaboration entre les deux cantons, créer un accord-cadre qui en règle les modalités (voir le numéro spécial de DP, n° 1386, sur la collaboration intercantonale).

Le sujet est d'une double actualité, pratique – le protocole – et théorique – les travaux de la Constituante genevoise.